



Le 22/12/2025,

Objet : Exemplarité républicaine, transparence démocratique, engagement pour le vivant et devoir de mémoire

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les élus,

Depuis 2022, toute association sollicitant une subvention publique est tenue de signer un **contrat d'engagement républicain**, lequel impose le respect des valeurs de la République, des principes démocratiques, de la dignité humaine et de l'ordre public. Cette exigence, légitime, traduit l'attachement de la puissance publique à la cohérence et à l'exemplarité des acteurs bénéficiant de fonds publics.

Il apparaît dès lors essentiel de rappeler que **les élus de la République**, qu'ils exercent leurs responsabilités **au niveau communal comme intercommunal**, sont soumis à une **exigence morale et républicaine équivalente**, à la hauteur de la confiance que les citoyens placent en eux.

Cette exigence ne relève pas d'un principe abstrait.
Elle s'inscrit dans une **histoire vécue, transmise et assumée**.

Issu d'une famille profondément engagée au service de la Nation, je me permets de rappeler que :

- mon grand-père, originaire du Gers, a combattu lors de la guerre de 1914-1918 et en est revenu **mutilé de guerre** ;
- mon père était **sous-marinier mécanicien** dans la Marine nationale, ancien combattant, et a échappé au naufrage du sous-marin *La Sibylle* en 1952, uniquement parce qu'une urgence médicale l'avait empêché d'embarquer avec son équipage une semaine avant l'appareillage et plongée ;
- pour ma part, j'ai servi la France et la paix en qualité **d'officier marinier supérieur**, au grade de **maître principal de la Marine nationale**.

Cette filiation militaire et républicaine se prolonge aujourd'hui par un **engagement civique, mémoriel et associatif constant**, conduit dans un esprit **indépendant et non partisan**.

À travers notre action associative, menée sans appartenance politique ni soutien institutionnel conditionné, nous œuvrons au quotidien pour **la transmission, l'information, la prévention et la responsabilité collective**, en lien avec ce qui nous apparaît aujourd'hui comme l'essentiel.

Il n'y a pas seulement les abeilles et les oiseaux à protéger.
Les **enfants font pleinement partie du vivant**.

Or, malgré des discours souvent rassurants, les **cancers pédiatriques**, les **atteintes irréversibles du développement** et leurs **effets transgénérationnels** demeurent encore trop souvent relégués au silence, alors même que les **données scientifiques sont établies**.

Protéger le vivant ne consiste pas à opposer la nature à l'humain.

La santé des enfants devrait constituer une priorité absolue, et la **prévention relève désormais d'une responsabilité publique**, partagée par l'ensemble des acteurs institutionnels.

C'est dans ce cadre que **Christian Gignac** – « *Cœur de vie, de vérité* » **refuse toute forme de normalisation de l'inacceptable**, à savoir la banalisation des atteintes au vivant, le silence face aux risques avérés pour la santé des enfants, et l'acceptation implicite de situations que la science, l'éthique et la conscience républicaine désignent pourtant comme inacceptables.

Cet engagement s'accompagne d'un attachement constant au **devoir de mémoire**.

Avec mon épouse et ma mère, cette dernière ancienne Castelnaudaise — âgée de 93 ans, prise en charge et résidente définitive à notre domicile — nous sommes adhérents du **Comité du Souvenir français Castelnau-Sud Médoc**, association œuvrant au respect des sépultures, à la transmission de la mémoire et à la reconnaissance due à celles et ceux qui sont morts pour la France.

C'est précisément **au nom de cette mémoire**, et de celles et ceux qui ont donné leur vie ou leur intégrité physique pour la démocratie et les libertés publiques, que nous estimons nécessaire d'alerter sur certaines pratiques contemporaines.

Il est constaté que certaines équipes municipales, comme certaines instances de coopération intercommunale, peuvent se présenter sous des **appellations locales se revendiquant apolitiques ou citoyennes**, alors qu'elles peuvent s'inscrire, au même titre que l'ensemble des acteurs publics et institutionnels, dans des **cadres, soutiens ou dynamiques partisanes nationales identifiées**.

Cette inscription peut être appréciée à partir **d'éléments publics et vérifiables**, tels que les déclarations officielles, les investitures ou soutiens connus, les participations à des instances partisanes, les prises de position publiques, les votes ou les alliances politiques assumées à d'autres niveaux de responsabilité.

Ces éléments relèvent du fonctionnement normal et transparent de la vie démocratique.

Une telle situation soulève une **question de transparence démocratique**.

Les citoyens sont en droit d'attendre de leurs élus, à tous les niveaux de gouvernance, une **clarté sincère sur leurs engagements**, ainsi qu'un comportement public **exemplaire, respectueux et conforme aux valeurs républicaines**.

Il ne saurait être acceptable que la République soit **exigeante avec les associations, les bénévoles et les citoyens**, tout en tolérant des zones d'ambiguïté ou d'incohérence chez celles et ceux qui exercent une responsabilité élective, qu'elle soit communale ou intercommunale.

La cohérence républicaine impose que **l'exemplarité soit partagée, assumée et visible à tous les niveaux de responsabilité publique**, en particulier à l'échelon local, premier lieu de confiance entre les institutions et les citoyens.

Enfin, sans esprit de leçon ni de polémique, il nous paraît juste de rappeler ces mots de Madame **Simone Veil**, qui résonnent aujourd'hui avec une acuité particulière :

« *Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes.* »

Ces paroles ne sont ni décoratives ni abstraites.

Elles constituent un **repère moral, un socle de responsabilité, et un appel à la vigilance collective**.

Veuillez croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, à l'assurance de notre considération républicaine.

Signature

Christian Gignac (pseudo musical)

Artiste – interprète – compositeur

« Cœur de vie · Cœur de Vérité »

Ancien marin de la Marine nationale - (Christian FILHOS)

Président et fondateur

de l'association musicale indépendante et citoyenne

C.O.P Gironde

Engagé pour :

- la dignité humaine,*
 - la santé des enfants et des mamans (périnatalité),*
 - et la protection du Vivant*
- (dont notamment les abeilles, les oiseaux et les colibris ...)*

Destinataires

Mesdames et Messieurs les Maires

Mesdames et Messieurs les élus municipaux

Copie

La Médullienne



Site C.O.P Gironde